



COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 25 AVRIL 2024

Le Planning familial présente son rapport d'activités et s'inquiète de la hausse des IVG et de la précarité

2023, les droits des femmes continuent d'être au cœur des débats et des préoccupations, reflétant un long chemin parcouru mais également les défis restants à surmonter. « *Notre travail, ancré dans nos revendications, se poursuit dans un contexte sociétal et politique complexe. Nous demeurons à l'écoute de toutes les femmes et nous nous engageons à leur fournir des soins sans condition et sans compromis.* » L'assemblée générale du Planning Familial du 25 avril 2024 s'est ouverte sur ces premiers mots de la présidente du Conseil d'Administration.

Nouveaux statuts et demande de reconnaissance comme ASBL d'utilité publique

Lors de cette assemblée, l'ASBL a voté ses nouveaux statuts reprenant les modifications de la loi concernant les ASBL, ainsi que des changements indépendants de la réforme de la loi, tel que l'objectif principal de l'association, à savoir la promotion de la santé sexuelle, affective et reproductive. L'association sera clairement définie comme féministe, avec une ouverture à toutes et à tous sans discrimination. L'ASBL a également voté la demande de reconnaissance d'utilité publique. Cette procédure est cruciale pour renforcer la crédibilité de l'ASBL. Cette reconnaissance démontre son sérieux et son importance dans la société et encouragera les dons et les soutiens.

IVG (Interruption Volontaire de Grossesse) en forte hausse

Les IVG sont enfin accessibles dans nos trois centres de Planning. Mais notre association a du mal à faire face à la hausse des demandes. Dans nos centres, en 2023, 1.034 femmes ont formulé une demande d'IVG, une hausse significative par rapport à 2022 (+ 46%).

- 880 IVG ont été planifiées dont : 98,2 % au Luxembourg (848) et 1,8% à l'étranger (16 dont 5 hors délais).
- 713 IVG (+28%) ont été pratiquées au Planning jusqu'à 8 semaines depuis les dernières règles (8SA), soit 81%.
- La moyenne d'âge de la grossesse au moment de l'IVG était de 4,5 semaines, en légère hausse.

Le dernier pic du nombre d'IVG au Planning Familial remonte à 2015, et depuis lors, comme la plupart des pays européens, nous observons une diminution des chiffres. Depuis 2021, cette tendance s'est inversée, rendant la gestion de cette hausse de plus en plus difficile. Depuis cinq ans, nous avons reçu deux postes de médecins supplémentaires. Actuellement, nous disposons de 5,5 ETP répartis sur trois centres. Cela s'avère insuffisant ! De plus, nous avons besoin de la création de poste de sage-femmes, une demande faite depuis plusieurs années. Malheureusement, aucun nouveau poste ne nous a été attribué en 2024. **Or, les 3 premiers mois de l'année ont vu une nouvelle augmentation du nombre d'IVG.**

Selon les dernières données de Eurostat disponibles (mars 2024), le recours à l'interruption volontaire de grossesse baisse dans tous les pays européens sauf en France et en Espagne. Cette baisse n'est pas due au seul vieillissement de la population car le taux d'avortements par naissance a considérablement baissé. Quid du Luxembourg ? Impossible de le savoir, car les données du Luxembourg ne sont pas disponibles. Les seules statistiques dont le pays dispose sur le sujet sont celles (partielles) du Planning Familial et ces chiffres sont en constante augmentation.

Pourquoi les IVG augmentent ? Est-ce le cas dans tout le pays ou juste dans les centres du PF ? Ces IVG sont-ils des échecs de contraception ? Sont-ils le signe d'un désintérêt grandissant pour la pilule ? Est-ce le signe du manque d'une éducation sexuelle complète, neutre et accessible ? Autant de questions auxquelles le Planning Familial n'a pas de réponses et l'Etat non plus car aucune statistique nationale n'existe sur le sujet. Et quel meilleur moyen pour mettre en place des campagnes de santé publiques (et des législations) efficaces que de les baser sur les données du terrain ?

Même si nous avons peur de ne pouvoir gérer au mieux cette hausse, LE PLANNING FAMILIAL CONTINUE DONC A REVENDIQUER UN ACCÈS SANS CONTRAINTE ET SANS COMPROMIS À L'INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE comme l'inscription du droit à l'IVG dans la Constitution luxembourgeoise, considéré comme un principe d'égalité et un droit fondamental des femmes.

Le Planning fait face à une hausse considérable de demandes sociales

Depuis, presque 60 ans, le Planning Familial accueille sans aucune discrimination, toutes personnes principalement des femmes, en matière de santé affective et sexuelle. Or, aujourd'hui, nos trois centres font face à une hausse considérable de demandes sociales, sans ressources supplémentaires. Face à cela, le Planning Familial se prépare à prioriser les « vulnérabilités » et s'apprête à mettre en place un système institutionnel de critères pour sélectionner les personnes qui pourront avoir accès à leurs services.

Les organismes permettant l'accès à la CUSS, Couverture Universelle de Soins de Santé, des personnes concernées sont TOUTES sur liste d'attente sans avoir connaissance des délais. Le Planning Familial ne sait plus quoi faire et prend en charge les suivis médicaux des femmes sans accès à ce droit. La précarité est en hausse au Luxembourg et nos appels à l'aide - et ceux d'autres associations - à la suite de la période post-Covid n'ont pas été suffisamment entendus par les autorités. Nos équipes sont dépassées et aucun nouveau poste ne nous a été octroyé en 2024 pour faire face à cette situation alarmante.

En 2023, 633 consultations sociales ont été réalisées dans l'intérêt de 211 personnes :

- 36,5% n'avaient pas de couverture sociale.
- 35 personnes étaient enceintes, soit 17 %.
- 49,75% des personnes accompagnées étaient des femmes seules et des familles monoparentales.
- 7,6% n'avaient pas domicile fixe.
- 20,3% étaient sans papier.

Le Planning Familial demande :

- **La généralisation du tiers payant social ou de la CUSS :**
- **La prise en charge de tous les soins médicaux des femmes enceintes dès le premier trimestre, contrairement à la situation actuelle où cela débute au troisième trimestre.**

- Un renforcement des moyens des cinq structures d'aides et d'octroi de la CUSS, auprès du ministre de la Famille et de l'Intégration.
- La simplification des informations relatives, l'allègement des demandes des aides de manière diverse et l'utilisation des canaux informels pour la bonne diffusion des informations. La compréhension de la documentation, des démarches à faire et des documents à soumettre doit être accessible et facile à comprendre dans tous les aspects de l'aide : éligibilité, éventuelles obligations...
- Un renforcement de nos ressources humaines en matière d'accompagnement social est nécessaire, étant donné qu'actuellement cela se limite à seulement 20 heures par semaine pour des milliers de patient.es.

STOP AUX VIOLENCES !

Au Luxembourg, le délai de prescription des crimes sexuels est actuellement de 10 ans, jugé souvent insuffisant. En juillet dernier (2023), le GREVIO¹ a recommandé au Luxembourg de renforcer les définitions de la violence contre les femmes et d'établir des centres d'aide d'urgence pour les victimes de viol et de violence sexuelle, offrant soins médicaux, examens médico-légaux, soutien psychologique et légal.

Le Planning Familial revendique ainsi l'imprescriptibilité pour tous les crimes sexuels pour les mineur-es et majeur-es et un plan de protection/prise en charge des victimes.

Les victimes de violence intra et extra-familiale au Planning Familial

- 253 personnes victimes de violences prises en charge (94 en 2022, +169%) .
- 84 ont déposé plaintes (32 en 2021), soit 33 %.

Concernant les victimes de violences sexuelles :

- 121 prises en charge, dont 118 femmes (97,5%) et 3 hommes (2,5%).
- 78 victimes ont été abusées avant l'âge de 18 ans (64,5 %).
- 41 d'entre elles (52,5%) avaient moins de 12 ans au moment des faits.

Concernant l'auteur de ces violences sexuelles :

- La grande majorité des viols ont lieu dans la sphère familiale.
- La part d'inconnu.es est, elle, de 10,7% (13 personnes).
- Dans 97,6% des situations, l'auteur des violences sexuelles est un homme.

La gratuité de la contraception

La gratuité de la contraception au Luxembourg représente une avancée significative dans la promotion de la santé reproductive et des droits des femmes. Le Planning Familial déplore cependant que les préservatifs ne soient pas inclus dans ce programme. Pourtant le préservatif reste le seul moyen contraceptif qui permet également de lutter contre les IST (en hausse dans nos centres). En 2023, le Planning Familial a fourni une couverture contraceptive pour 27.554 cycles, soit l'équivalent de 2.120 personnes pour une année complète. 38.932 préservatifs (dont 32.000 fournis par le ministère de la Santé) et 20.000 pochettes de gel en tout, ont été distribués par le Planning Familial.

¹ Le GREVIO ou Groupe d'experts sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, est un organe du Conseil de l'Europe créé en 2015. Son rôle principal est de surveiller la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul, également connue sous le nom de Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique.

Nos 3 centres de santé, ouverts à tout le monde ! En quelques chiffres...

En 2023, les 3 centres de Luxembourg, Esch-sur-Alzette et Ettelbrück ont répondu à 49.828 demandes/contacts, soit une progression de 9% dans l'ensemble. Si l'on ajoutait les 21.270 appels téléphoniques, le total s'élèverait à 71.098 contacts.

Les médecins, psychologues, sexologues, assistante sociale, conseillères ont accueilli 4.238 client.es et presté 18.638 consultations (+13%). **1.431 tests de grossesse ont été réalisés.** 7.690 personnes ont été formées et informées, sensibilisées dans le domaine des droits et de la santé sexuelle, reproductive et affective, par notre équipe d'Education Affective et Sexuelle, +9 %.

L'éducation sexuelle et affective

L'éducation sexuelle est une pierre angulaire de la promotion de la santé et du bien-être des individus. Une des revendications principales du Planning Familial est de *développer une éducation sexuelle et affective positive, inclusive et complète, et ce, dès le plus jeune âge et de manière récurrente au cours du cursus du jeune*.

23,8 % des activités du Planning Familial en termes de contacts/demandes.

Au total, 11.864 personnes, une hausse de 15% par rapport à l'année 2022.

Les 1ères portes ouvertes du Planning Familial le 20 octobre 2023

L'objectif était de renforcer les liens et de créer un environnement accueillant propice à l'information et au partage. Vu le succès de cette action, nous souhaitons la proposer à nouveau dans les années à venir.

Le Planning Familial se dote d'un nouveau site Internet !

Ce site représente une vitrine virtuelle moderne et conviviale pour toutes les informations et ressources liées à nos services.

Nouvelle Directrice

Après plus de 20 ans de service, Catherine Chery a pris sa retraite en mai dernier, laissant son poste à Céline Gérard. Diplômée en psychologie clinique et psychothérapeute, Céline Gérard a rejoint le Planning Familial avec une solide expérience dans la prise en charge des victimes de violences domestiques. Elle est maintenant à la tête de l'équipe, avec confiance et détermination, soutenue par un Conseil d'administration engagé.

Contacts Presse :

ACHUTEGUI Ainhoa, présidente du Conseil d'Administration du Planning Familial : aachutegui@planning.lu

Planning Familial : communication@pfl.lu Téléphone : 48 59 76 50

Pièce jointe : Rapport PF 2023

